

EURODEFENSE

CONSEIL des PRÉSIDENTS

ATHÈNES

Jeudi 10 et samedi 12 avril 2014 Co-présidence : EuroDéfense-Deutschland et EuroDéfense-Grèce

Relevé de décisions

(version initiale -03 05 2014- non encore approuvée par les Présidents)

- <u>P.J.</u>: 1.- Liste des participants à la réunion du Conseil à Athènes.
 - 2.- Planification des activités EURODEFENSE (éd.12 04 2014).
 - 3.- Liste récapitulative des Groupes de travail européens (GTE)-(éd. 12 04 2014).

Le Conseil exprime ses regrets pour les absences d'ED-Italia, Luxembourg et Magyarország.

1.- Approbation du Relevé des décisions du Conseil prises à La Haye.

Le Relevé de décisions -daté 28 octobre 2013- du Conseil des Présidents tenu à La Haye le 11 octobre 2013 est approuvé sans aucune modification.

2.- Organisation et fonctionnement d'EURODEFENSE.

2.1.- Secrétariat général EURODEFENSE

En application de l'article 4.3. de la Charte EURODEFENSE, le mandat confié à ED-France au Conseil de Friedrichshafen (avril 2010) arrive à expiration. A l'unanimité, le Conseil demande à ED-France de conserver cette charge pour un nouveau mandat (2018).

2.2.- Relevés de décisions du Conseil

Pour assurer la bonne diffusion des « relevés de décision » à tous les présidents, il est demandé au Secrétaire général :

- de les expédier si possible dans les deux semaines suivant la réunion ;
- de distribuer, au début de chaque réunion du Conseil, une copie « papier » du relevé de la réunion précédente.

2.3.- Associations nationales.

2.3.1.- EuroDéfense-Deutschland

Comme annoncé à La Haye, l'amiral Lutz Feldt a succédé à l'amiral Joerk Reschke comme président de l'Association. Le Conseil décide de saluer l'amiral Reschke et de lui exprimer sa gratitude pour son engagement au profit d'EURODEFENSE en lui adressant une lettre signée par tous les Présidents.

2.3.2.- EuroDéfense-España

L'Association annonce la création prochaine d'une section « jeunes ».

2.3.3.- EuroDéfense-Grèce

EuroDéfense-Grèce n'est plus liée à l'Association du Traité de l'Atlantique (ATA). Cependant, elle continue à organiser des « universités d'été » pour les jeunes ; toutes les associations EuroDéfense sont invitées à y envoyer leurs membres.

2.3.4.- EuroDéfense-Portugal

L'association n'est plus hébergée par l'AIP et s'est rapprochée du Ministère de la défense; elle va donc modifier ses statuts, ses coordonnées, son site internet. Elle organise différents évènements (colloques, conférences) ouvertes à toutes les autres EuroDéfense.

2.3.5.- EuroDéfense-Romania

L'association prépare une réorganisation (statuts, structure, ...)

2.4.- Partenariats

Le partenariat avec la FEDTA (Fédération of European Defence Technology Associations) n'est pas encore formalisé, mais la coopération se développe de fait par les contacts entre le Président de la FEDTA, Jan Wind, et le responsable du GTE 18-Budget européen, Philippe Roger (voir ci-dessous § 3.2.2).

Le partenariat avec l'AESD (Colin Cameron) doit être également formalisé.

Le Conseil a noté avec intérêt le partenariat développé séparément par ED-France et ED-Nederland avec les sections France et Pays-Bas.du Mouvement européen.

2.5.- Extension du réseau

2.5.1.- République tchèque

Dušan Švarc, en contact avec ED-France depuis plusieurs mois, a fait savoir qu'une association EuroDéfense pouvait être créée en conformité avec la Charte. Le Conseil demande au Secrétaire général de poursuivre la procédure d'adhésion au réseau EURODEFENSE et d'inviter le Président de cette nouvelle association à participer aux RIE de Berlin.

2.5.2.- Lituanie et Pologne

Les contacts établis en 2013 par ED-France ont été interrompus avec la « disparition » des personnalités susceptibles de créer une association EuroDéfense. Le Conseil demande à ED-France de tenter de renouer avec les contacts identifiés.

2.5.3.- Autres contacts.

En dépit de l'insuccès de certaines recherches de contact, le Conseil confirme la politique d'extension précisée à la réunion de Bucarest (juin 2012). Il souligne que le critère essentiel de choix est le sentiment pro-européen, quelle que soit l'appartenance politique. Il approuve les propositions d'ED-Romania et d'ED-Grèce de prospecter en Bulgarie.

2.6.- Site internet EURODEFENSE

Constatant à nouveau le peu de participation des associations au *groupe de travail permanent*, le Conseil confirme son choix de concentrer les efforts sur le développement de la « page d'accueil » du réseau :

- ✓ une carte interactive du réseau ;
- ✓ la présentation des associations nationales, avec liens pour celles qui le souhaitent ;
- ✓ un accès à quelques documents importants.

Par ailleurs, il approuve à nouveau la recommandation du groupe de travail permanent de la désignation d'un « *correspondant internet* » dans chaque association, demande récurrente depuis plusieurs années.

2.7.- Communication – Information – Visibilité.

2.7.1.- Communiqué de presse.

En décidant de ne pas publier de communiqué sur ses travaux, évoquant notamment la situation en Ukraine, le Conseil a marqué son attachement à la règle fixée depuis 2007 : la rédaction et la publication d'un communiqué de presse sur les réunions du Conseil sont à l'initiative de l'association hôte de la réunion, à Athènes ED-Grèce. Mais le sujet sera discuté à nouveau.

2.7.2.- Réseaux sociaux

Le Conseil a marqué son intérêt sur les possibilités offertes par l'utilisation des réseaux sociaux, « *tweet* » notamment, mais a remis à plus tard la discussion sur leur utilisation.

2.7.3.- Annuaire

Le Conseil rappelle la décision prise à La Haye de réaliser en 2014 une édition à jour de l'annuaire. Il encourage donc vivement les associations à adresser au Secrétariat général les informations nécessaires, au plus tard fin juillet ; l'édition 2014 sera diffusée à l'automne par voie électronique.

2.7.4.- Drapeau EURODEFENSE

Le projet de doter le réseau d'un drapeau, suspendu à LaHaye, est définitivement abandonné.

2.7.5.- Concours européen « Civisme, Sécurité et Défense »

A l'exemple de la participation d'EURODEFENSE en 2011, le Conseil encourage les associations à participer individuellement à l'édition 2014. Clôture des candidatures le 15 octobre 2014, remise des prix le 3 décembre à Berlin.

3.- Travaux du réseau EURODEFENSE

3.1.- Suites du cycle 2012 – 2013

3.1.1.- Rencontre d'automne 2013 – La Haye

Le Conseil exprime à nouveau ses remerciements à ED-Nederland et sa satisfaction pour la très grande qualité de cette rencontre EURODEFENSE tenue à La Haye les 10 et 11 octobre 2013. Il souligne l'effort fait par ED-Nederland pour l'organiser sur deux jours, au lieu de la seule journée prévue, en dépit du contexte économique contraint.

3.1.2.- GTE 11bis (ED-España)- «Révolutions arabes 2011 et sécurité de l'Europe ». « Observatoire de la situation dans le Bassin méditerranéen »

Le Conseil approuve la proposition d'ED-España de préparer un document à destination des autorités de Bruxelles, à expédier avant l'été. La première étape de cette préparation est fixée au 20 mai 2014, date limite d'envoi des suggestions et commentaires sur le dernier document d'ED-España (12 avril 2014).

Par ailleurs, le Conseil approuve la proposition faite lors de la réunion de La Haye de transformer le GTE 11bis en groupe de travail permanent intitulé « Observatoire de la situation dans le Bassin méditerranéen »

3.1.3.- Suites de la réunion du Conseil européen de décembre 2013.

Dans la suite des travaux effectués en 2013 pour la préparation du Conseil européen de décembre 2013, le Conseil envisage de participer de nouveau à la préparation de celui de juin 2015. Comme un premier pas, il accepte la proposition d'ED-España de rédiger un document de travail sur « le futur de la PSDC », à diffuser à toutes les associations avant le 15 octobre.

3.2.- GTE en cours – Groupes de travail EURODEFENSE

3.2.1.- GTE 17 (ED-UK) - « Cybersécurité ».

Le document de travail présenté par ED-UK constitue la première étape des travaux qu'ED-UK propose de poursuivre avec un mandat plus précis. Cette proposition est approuvée par le Conseil; un nouveau groupe est donc créé, le GTE 17bis piloté par Nick Watts (ED-UK)

3.2.2.- GTE 18 (ED-France) - « Budget européen – Recherche et développement »

Le Conseil approuve la démarche proposée par ED-France : après constitution du groupe de travail, redéfinition précise du mandat et élaboration d'un plan de travail (pour fin avril 2014). Il est donc demandé aux associations de désigner rapidement leur(s) représentant(s)

3.2.3.- GTE 19 (ED-Deutschland) – « Dimension maritime de la PSDC »

Considérant qu'il est trop tard pour influencer la rédaction du rapport du Conseil européen « *Stratégie maritime de sécurité de l'UE* », le Conseil approuve la démarche proposée par ED-Deutschland :

- commentaires immédiats des associations sur le document de travail du 17 mars ;
- rédaction d'un nouveau projet pour le 14 juin ;
- nouveaux commentaires pour le 30 septembre 2014.

4.- Principales activités EURODEFENSE 2014 – 2016

4.1.- Année 2014.

4.1.1.- Thème 2014.

Le Conseil approuve le thème proposé par ED-Deutschland dans le cadre de la préparation des Rencontres Internationales EURODEFENSE (RIE 2014) : « PSDC : Succès et défi »

4.1.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE (RIE 2014)

Le Conseil approuve le projet d'organisation présenté par ED-Deutschland, du lundi 1° décembre à 14 h 00 au mercredi 3 décembre à midi, à Berlin.

4.1.3.- Associations nationales

Le Secrétaire général rappelle que les associations organisant des manifestations publiques (colloques, séminaires, symposium) sont priées d'en informer l'ensemble du réseau.

4.2.- Année 2015.

4.2.1.- Conseil des Présidents.

ED-Belgium confirme qu'elle organisera la première réunion 2015 du Conseil des Présidents (Conseil de Printemps) les 22, 23 et 24 avril 2015 à Bruxelles.

4.2.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE 2015 - (RIE 2015).

En application de la suggestion faite à Budapest en 2011 et à Bucarest en 2012 de confier l'organisation des RIE à l'association du pays en présidence de l'UE le même semestre, les RIE 2015 pourraient être organisées par ED-Luxembourg, sous réserve de son accord. Au cas où ED-Luxembourg ne le pourrait pas, ED-France accepterait de prendre cette charge.

4.2.3.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens – (REJE)

Aucune association volontaire à la date du 12 avril 2014.

4.3.- Planification 2016 et au-delà.

4.3.1.- Conseil des Présidents :

- en 2016, EuroDéfense-Portugal;
- en 2017 et au-delà, ??????

4.3.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE – (RIE):

- en 2016, EuroDéfense-France ou EuroDéfense-UK (si ED-France organise en 2015).
- en 2017, EuroDéfense-UK (si ED-France organise en 2016)
- en 2018 et au-delà, ????

4.3.3.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens – (REJE) :

• en 2017 et au-delà, ??????

En conclusion de cette réunion, le Conseil des Présidents adresse ses remerciements à ED-Grèce pour la réussite de cette deuxième réunion à Athènes marquée par son accueil très amical, l'excellente organisation et l'intérêt du colloque « *Défense européenne, OTAN et UE : les défis à venir* ».

3 mai 2014

Jean Guinard Secrétaire Général EURODEFENSE secretairegeneralnet@eurodefense.net